

Rendez vous 9h porte d'Orléans

- 9h30 A6 **Départ porte d'Orléans**
Prendre l'A6 jusqu'à la **sortie Fontainebleau**
N7 **Prendre la N7** jusqu'à Nemours
Continuer jusqu'à Fontenay sur Loing
??? **Au feu** prendre à **Gauche direction Ferriere en Gatinais**
Contourner le centre ville
Entrer dans l'abbaye
- 10h15 **Pause** sur le parvis (15 à 20 Minutes)
- 10h30 D32 **Prendre la D32** Direction Courtenay
La selle sur le Bied
St Hilaire
Courtenay
Entrée dans Cournetnay
D162 Prendre à **Droite** sur la **D162** direction Douchy
D34 Puis suivre la **D34 à droite** direction Douchy
Montcorbon
Douchy
D943 **Au stop tourner à gauche** sur la **D943**
D950 **Après 3KM prendre à droite la D950** direction Charny
Traversée de St Martin sur Ouanne **difficile (travaux)**
Belle enfilade avant Villiers St Benoit (suite de sinueux)
Toucy
D955 **Dans Toucy Prendre à droite D955 (Serpentin)**
Prendre à gauche sur la D955 direction Auxerre
Puis à droite
D950 **Reprendre la D950 direction Courson (tout droit)**
Moulins sur Ouanne
Leugny (**traversée difficile**)
Le moulin mignon
Ouanne
Dans Ouanne prendre à droite
Puis à gauche suivre la D950 direction Courson
La spéciale : Sinueux très sympa !!
Fontenaille
N151 **Prendre à droite N151 direction Clamecy**
Courson les carrières
Coulanges sur Yonne
Clamecy
13h00 **Restaurant L'auberge de la chapelle à l'entrée avant le pont**
Miam ! Miam !

- 14h30 **Départ du restaurant**
- D951 **Direction Avallon**
Dornecy
Chamoux
Vezelay
St Pere
Fontette
Pontaubert
- N6 **A droite au premier rond point**
Avallon
- D944 **Prendre à droite direction Quarré les tombes, Lormes**
D10 **Prendre à gauche direction Quarré les tombes**
Marrault
Auxon
La Gorge
Quarré les tombes
Dans Quarré les tombes continuer sur la D10
Les lavaults
- D211 **Tourner à droite direction Dun**
L'Huis Laurent
Bornoux
- D6 **Tourner à droite vers Dun, Montsauche les Settons**
D236 **Continuer tout droit vers Montsauche les Settons**
Le Parc
- D977 **Prendre à droite direction Montsauche les Settons**
MontSauche
- D37 **Prendre à gauche direction Château-Chinon**
D193 **Au premier rond point prendre à gauche**
D193 **Prendre à gauche direction Lac des Settons rive droite**
La Faye
Le Cerney
- 16H45 **Prendre à droite pour les chalets (ne pas prendre la Dir base nautique**
Ca communique, mais à pied seulement ...)

LISTE DES PARTICIPANTS

Rocker	1 personne
Zone rouge	1 personne
Yorgo	1 personne
Eric 77 & Anegeline	2 personnes

Dune & Vero	2 personnes
Achille & Patou	2 personnes
Vince	1 personne
Ricard 86	2 personnes
Bobo 93	1 personne
Piola	2 personnes ????????
Royal	1 personne

16 Personnes au total COMPLET

Sous réserve de la présence de Piola

Recommandations

Prévoyez une cale pour la béquille le sol est meuble
Prendre une carte de France et de la région si possible
Prendre les Anti-pluies

Le Domaine des Fontaines

Votre résidence de vacances au milieu des sapins
au bord du lac des Settons

Decouvrir *Profiter* *Réserver* *Investir*



[Accueil](#) > [Réserver](#) > [Les tarifs](#)

Basse Saison 2005-2006

	Semaine	Détente	Europa	Jumelé
Octobre - Novembre - Décembre - Janvier - Février - Mars- Avril (1ère semaine)	Semaine	230 €	230 €	300 €
Vacances de la Toussaint - Noël - Février Mid Week : du lundi 10h au vendredi 11h sauf *	Semaine	280 €	280 €	355 €
Week end : du vendredi 17-19h au dimanche 16h		175 €	175 €	210 €
* Week end de la Toussaint (ven. 17h au mardi 16h)	4 jours	150 €	150 €	185 €
* Week end du 11 novembre (jeudi 17h au dim. 16h)	3 jours	245 €	245 €	320 €
* Week end de Noël (samedi 13h au lundi 16h)	2 jours	180€	180 €	220 €
* Week end de l'An (samedi 13h au lundi 16h)	2 jours	200 €	200€	250 €
		250 €	250€	320 €

Moissons Saison 2005-2006

	Semaine	Détente	Europa	Jumelé
Avril : du 08.04 au 09.05 - Vacances de Pâques	Semaine	300 €	300 €	380 €
Mai - Septembre	Semaine	320 €	320 €	390 €
Mid Week : du lundi 10h au vendredi 11h sauf *		190 €	190 €	210 €
Week end : du vendredi 17-19h au dimanche 16h		165 €	165 €	180 €
- Week end de Pâques (samedi 13h au lundi 16h)	3 jours	230 €	230 €	295 €
- Week end du 1er mai (samedi 13h au lundi 16h)	3 jours	230 €	230 €	295 €
- Week end du 8 mai (samedi 13h au lundi 16h)	3 jours	230 €	230 €	295 €
- Week end de l'Ascension (mer. 17h au dimanche 16h)	4 jours	320 €	320 €	410 €
- Week end de la Pentecôte (sam. 13h au lundi 16h)	3 jours	275 €	275 €	330 €
Juin	Semaine	350 €	350 €	415 €
Mid Week : du lundi 10h au vendredi 11h sauf *		220 €	220 €	290 €
Week end : du vendredi 17-19h au dimanche 16h		190 €	190 €	250 €
* Sauf Pâques, 1er mai, 8 mai, Ascension, Pentecôte.				

Haute Saison 2005-2006

	Semaine	Détente	Europa	Jumelé
Du 01 juillet au 08 juillet	Semaine	460 €	460 €	545 €
Du 08 juillet au 19 août	Semaine	650 €	650 €	810 €
Du 19 août au 26 août	Semaine	560 €	560 €	710 €
Du 26 août au 02 septembre	Semaine	420 €	420 €	535 €

Les prix s'entendent TTC hors électricité et taxe de séjour (tarif au 01.10.2005).

Les tarifs pour le Jumelé correspondent aux tarifs pour un logement.

- Pour les semaines : arrivée le samedi entre 15h et 18 h, départ le samedi avant 10h.
 - Pour les vacances de Noël, possibilité de réservation du Dimanche au Dimanche.
 - Pour les week end de 2 jours : arrivée le vendredi entre 17h et 19h, départ le dimanche avant 16h.
- Pour les arrivées le vendredi soir entre 17h et 19h ou jour supplémentaire - basse saison : 30 € - moyenne saison : 40 €.

Réservation indispensable ; Location de draps : 10 €/pers - Location serviette : 2 € - Location barbecue 2,50 €/jour, 15 € la semaine.

Électricité suivant consommation - Taxe de séjour en sus - Caution de 500 € par location (garantie non encaissée).

[Haut de page](#) ▲



CONVENTION DE LOCATION SAISONNIERE
LAC DES SETTONS

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre région et nous avons le plaisir de vous adresser la présente convention de location. Merci de nous retourner, dans les cinq jours, l'un des deux exemplaires revêtu de votre signature précédée de la mention « lu et approuvé ». Aucune modification ne peut être rajoutée sans notre accord préalable. Nous vous souhaitons un agréable séjour !

Entre la société **REDNA** - 44 route de Demeurs - 58130 URZY - tél 03 86 37 33 62 - Fax 03 86 37 02 74 et, le locataire ci-dessous désigné, il a été convenu : la convention de location saisonnière suivante sur 5 pages.

LOCATAIRE : Mr
.....

Tél. Domicile Tél. Bureau Tél. Portable

- Nombre de personnes pendant la location : 15

Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil prévue au contrat sans accord préalable, le propriétaire se réserve le droit de refuser les locataires supplémentaires ou de percevoir une majoration. Animal accepté mais préciser impérativement * (carnet de vaccination à présenter)

LOCATION AU LAC DES SETTONS - Le Cerney - 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS

MODELE	<input type="checkbox"/> EUROPA	<input checked="" type="checkbox"/> $\frac{1}{2}$ ESPACE JUMELÉ (1 logement) $\times 2 =$
Capacité maximum de couchages :	<input type="checkbox"/> 6 personnes	<input checked="" type="checkbox"/> 8 personnes
Descriptif et inventaire ci-inclus page 3		

$\times 2 = 16$ pers. (1 espace jumelé)

- Draps, linge ne sont pas fournis dans les chalets mais peuvent être loués, sous réserve de stock disponible : préciser les besoins ci-dessous.

16 palets de draps et 16 serviettes de toilette

La location consentie sera mise à la disposition du preneur :

du 25/05/06 à 10 Heures au 28/05/06 à 16 Heures

Pour le prix principale de 820 Euros (dont TVA 5,50 %)

- Arrhes reçus 200 Euros (à valoir sur la location)

- Arrhes à recevoir NEANT Euros (à valoir sur la location)

- Solde à recevoir * 610 Euros - Il devra être impérativement réglé 1 mois avant.

Caution à recevoir * 500 Euros à verser par chalet loué avec le solde du loyer.

* Au cas où le solde ou la caution ne seraient pas versés à la date prévue, le propriétaire aura le droit de considérer cette situation comme une annulation et pourra relouer le chalet pour la période.

- Non comprises dans le prix de la location et à régler AVANT LE DEPART:
Electricité et taxes locales de séjour. En cas de paiement différé, la caution ne sera restituée qu'après règlements.

SPECIALISTE - DETENTE - NATURE

AMENAGEMENT ESPACE RURAL - PARCS DE LOISIRS - PLANS D'EAU - CHALETS & MAISONS BOIS - ETUDE - REALISATION - GESTION -
44, rte de Demeurs - 58130 URZY (FRANCE) - Tél. 03 86 37 33 62 - Fax 03 86 37 02 74 - Internet : www.chaletsetlac.com - E-Mail : info@chaletsetlac.com
SARL au capital de 7 623 € - SIRET 342 783 636 00026 - RCS B 342 783 636 Nevers - N° TVA : FR 85 342 783 636 - APE 701 A

IMPORTANT

□ LE BUREAU D'ACCUEIL EST OUVERT DE 15 heures à 19 heures

Pour les arrivées du Samedi au Samedi - Hors de ces horaires l'accueil ne peut être assuré.

- Les DEPARTS se font LE SAMEDI MATIN à partir de 8 H et impérativement AVANT 10 heures.

Pour vos locations avec arrivée/départ un autre jour que le samedi NOUS CONSULTER

CONFIRMER VOTRE HEURE D'ARRIVÉE à l'hôtesse Madame BARDIN

** au chalet accueil au Domaine des Fontaines*

Portable 06 70 45 71 32

HEURE D'ARRIVÉE MAXIMUM : 19 Heures quel que soit le jour.

**En cas de contre temps de dernière minute, problème sur le trajet
devant engendrer une heure d'arrivée différée :
PREVENIR IMPERATIVEMENT L'HOTESSE**

** en cas de problème aviser le siège social : Tél. 03 86 37 33 62 Fax 03 86 37 02 74*

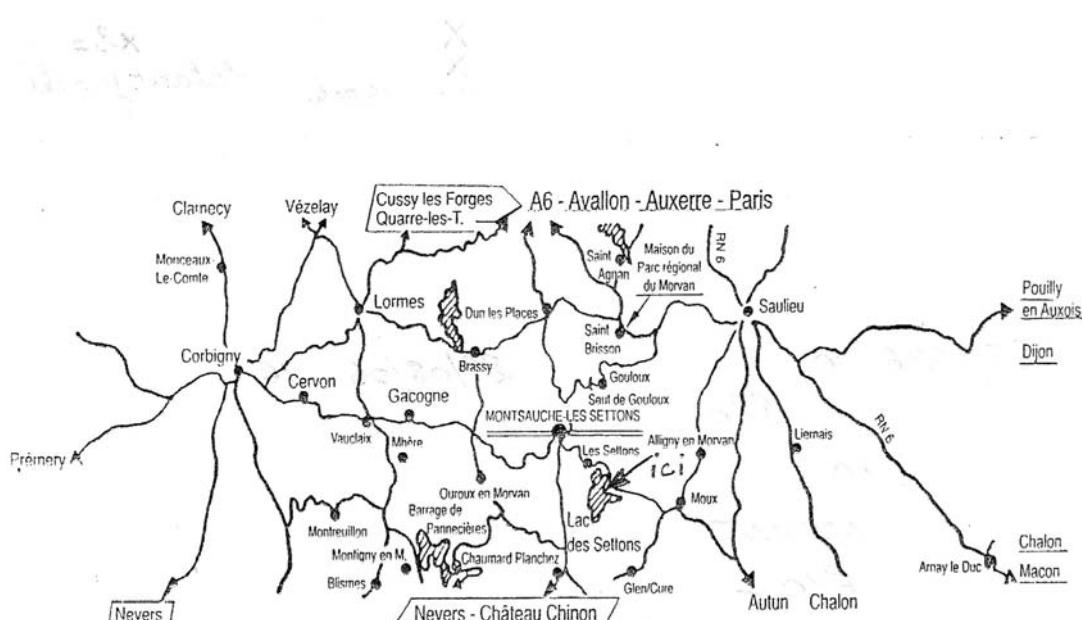
Pour trouver facilement le Domaine des Fontaines, se rendre au « Village Le Cerney » sur la départementale n°193 qui va de Montsauche à Moux, sur la Rive droite du lac.

La route longe le lac. Après 3 kilomètres, vous passez devant la route à droite de la Base nautique « Les Branlasses ».

Ne pas prendre cette route, continuer tout droit pendant à peu près 400 mètres, vous arrivez au village « Le Cerney », 20 mètres après la pancarte, tourner à droite, vous entrez dans le Domaine des Fontaines.

Le nom Domaine des Fontaines ne figure pas sur les panneaux indicateurs, car c'est le nom de la Résidence. Il faut chercher Base Nautique des Branlasses très proche de la Résidence.

Distance des commerces : Moux 5 kms - Montsauche 5 kms - Planchez 11 kms - Chateau Chinon 27 kms



INVENTAIRE CHALET « 1/2 JUMELE » aux SETTONS

- 10 assiettes creuses
- 10 assiettes plates
- 10 assiettes à dessert
- 8 bols à déjeuner
- 8 tasses
- 10 verres mixtes
- 10 fourchettes
- 10 couteaux
- 10 cuillères à café
- 1 couvert à salade
- 1 couteau à pain
- 1 couteau à découper
- 1 carafe à eau
- 1 plat en arcopal blanc
- 1 saladier
- 1 salière
- 1 poivrière
- 1 louche
- 1 passoire plastique
- 1 essoreuse à salade
- 1 corbeille à pain
- 1 série de 5 casseroles émail
- 1 poêle
- 1 cocotte fonte
- 1 plat à four en terre (ovale 33 cm)
- 1 cocotte minute
- 8 sets de table
- 1 éplucheur
- 1 beurrer en verre
- 1 sucrier en verre
- 1 moulin à légumes
- 1 moule à tarte
- 1 cafetière électrique 10 tasses
- 1 grille pain
- 1 balayette
- 1 pelle plastique
- 1 bassine
- 1 seau 10 L
- 1 balai coco manche bois
- 1 balai brosse manche bois
- 1 serpillière
- 1 saladier verre pour fruits
- 1 ouvre boîte/décapsuleur
- 1 boîte en plastique
- 1 râpe à fromage
- 2 dessous plat
- 2 couvercles
- 1 poubelle 15 L
- 1 cendrier
- 1 tapis intérieur
- 1 tapis extérieur
- 1 égouttoir vaisselle plastique
- 1 salon de jardin
- composé de 8 fauteuils
- + 1 table
- 2 étagères pin
- 2 porte manteaux

CHAMBRE REZ DE CHAUSSEE

- 2 lits de 90 superposés (2 sommiers lattes, 2 matelas, 2 alèzes)
- 2 traversins
- 1 abat jour plafond
- 2 spots
- 1 tringle avec 5 cintres
- 1 tringle fenêtre avec 1 rideau
- 1 convecteur électrique

2 CHAMBRES 1er étage avec

- 1 lit de 140
(sommier sur pieds + matelas+alèze)
- 1 traversin
- 1 applique
- 1 tabouret
- 1 tringle fenêtre + 1 rideau
- 1 lampe chevet
- 2 sous verre
- 1 chaise

Au total : 5 couvertures (3 en 140 et 2 en 90) - 1 convecteur électrique

DEGAGEMENT

- 1er Etage** : Cabinet de toilette
- 1 lavabo - WC - 1 miroir
 - 1 porte savon - 1 poubelle - 1 balai WC
 - 1 tablette - 1 néon - 1 support serviettes
 - 1 plafonnier
 - 1 sous-verre
 - 1 penderie + 10 cintres
 - 1 porte manteau

SALLE DE SEJOUR/COIN CUISINE

- 1 banquette clic-clac + alèze
- 1 table à rallonges + 8 chaises
- 1 bahut (bas et haut)
- 1 convecteur électrique
- 1 étagère en pin
- 1 réfrigérateur + cuisinière électrique
(4 plaques cuisson + four)
- 3 tringles fenêtres + 3 rideaux
- 2 tableaux
- 1 abat jour plafond
- 1 micro onde

SALLE D'EAU

- 1 cabine douche avec rideau
- + porte savon - WC- lavabo
- 1 miroir, 1 porte savon, 1 poubelle, 1 porte manteau
- 1 tablette
- 1 distributeur papier toilette, 1 support serviettes, 1 balai WC
- 1 convecteur électrique, 1 chauffe eau
- 1 sèche linge avec épingle
- 1 réglette fluo - 1 spot

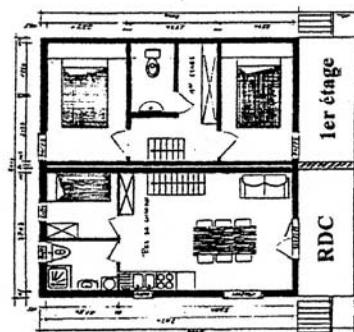
ESPACE DOUBLE JUMELE

Les 2 logements avec entrée indépendante pour chaque sont identiques, séparés par un mur acoustique, les terrasses par une claustra

JUMELE : 16 personnes 2 X 8 - 2 logements indépendants de 8 personnes - Pour 1 logement surface habitable RDC:36 m² - 1er Etage 32 m²
RDC : convertible 2 places - chambre 2 lits superposés cuisine - SDB/WC

1er étage : 2 chambres lit 2 personnes - cabinet de toilette/WC
Chauffage électrique, terrasse couverte

(ils sont loués indépendamment)



CONDITIONS GENERALES

DUREE

La location ne pourra être prorogée sans l'accord préalable du propriétaire. Le locataire déclare, sur l'honneur, qu'il n'exerce et ne cherche à exercer aucune profession dans la localité et la région où est située la location et que les locaux faisant l'objet du présent contrat ne lui sont loués qu'à titre provisoire à l'occasion de ses vacances, conditions majeures sans lesquelles la présente location n'aurait pas été consentie.

CAUTIONNEMENT

La caution est versée pour répondre des dégâts qui pourraient être causés aux biens loués et aux objets mobiliers ou autres garnissant les lieux loués et toutes sommes éventuellement dues par le LOCATAIRE. Ce présent cautionnement ne pourra, en aucun cas, être considéré comme un paiement anticipé de loyer et ne sera productif d'aucun intérêt.

Cette somme peut être, soit remboursée dans le délai d'un mois, déduction faite des dégâts éventuels et autres sommes dues, soit remise au locataire à son départ.

Si le cautionnement s'avère insuffisant, le LOCATAIRE s'engage à parfaire la somme.

ANNULATION Toute annulation doit être notifiée à la société REDNA, soit par lettre recommandée ou télégramme.

1) - *En cas d'annulation du séjour, seront retenues les sommes suivantes :*

- | | |
|---|-------------------------|
| - Plus de 30 jours avant la date d'arrivée | : 25 % du séjour |
| - Entre 30 et 15 jours avant la date d'arrivée | : 50 % du séjour |
| - Entre 15 et 8 jours | : 75 % du séjour |
| - Moins de 8 jours ou non présentation à la Résidence | : la totalité du séjour |

2) - *En cas d'absence :*

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 Heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat :

- Le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer du chalet.
- Le montant total du séjour reste acquis au propriétaire.

3) - Dans tous les cas d'annulation, le propriétaire aura le droit de louer le chalet pour la période annulée.

INVENTAIRE - ETAT DES LIEUX

1) - Un inventaire d'après un document remis par le propriétaire sera effectué par le locataire à son arrivée et qui dispose de 2 heures pour signaler toutes anomalies, au propriétaire ou son représentant à la fin de la période de location.

Le locataire sera tenu, avant qu'il soit procédé à l'inventaire et état des lieux de sortie de remettre les meubles et les objets mobiliers à la place qu'ils occupaient lors de son entrée.

2 - Les meubles et les objets mobiliers ne doivent souffrir que de la dépréciation provenant de l'usage normal auxquels ils sont destinés. Ceux qui, à l'expiration de la présente convention, seront manquants ou auront été mis hors service, pour une cause autre que l'usure normale, devront être payés ou remplacés par le locataire, avec l'assentiment du propriétaire.

Cette clause s'applique également aux boiseries, lambris, rideaux et à l'immeuble en général;

3) - Le locataire devra s'abstenir, de façon absolue, de jeter dans les lavabos, baignoire, bidet, évier, laveoir, WC, etc.. des objets de nature à obstruer les canalisations. Faute de quoi il sera redevable des frais occasionnés pour la remise en service de ces appareils. A ce sujet, en raison des difficultés éprouvées en saison pour obtenir l'intervention du personnel ou d'une entreprise spécialisée, le propriétaire décline toute responsabilité quant au retard éventuel apporté à la réalisation des réparations nécessaires.

UTILISATION DES LOCAUX

1) - A peine de résiliation, le locataire ne pourra en aucun cas, sous-louer, ni céder ses droits à la présente convention, sans le consentement express du propriétaire.

La location conclue entre les parties au présent acte, ne peut, en aucun cas, bénéficier, même partiellement, à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire.

Toute infraction à cette clause sera susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

2) - Le locataire devra habiter bourgeoisement les locaux loués, et ne pourra, sous aucun prétexte, y entreposer des meubles meublants, exception faite pour le linge et menus objets.

3) - Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. A son départ, il s'engage à rendre le chalet aussi propre qu'il l'aura trouvé à son arrivée. Une somme forfaitaire sera éventuellement retenue sur la caution pour le nettoyage complet des locaux.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- 1 - Les eaux de lessive et lavage des sols ne doivent pas être jetées dans les douches, lavabos ou évier mais seulement dans les WC, sans corps étrangers.
- 2 - Ne pas utiliser des poubelles sans sac.
- 3 - Ne pas dormir dans les couvertures sans draps ou sacs de couchage et d'utiliser les traversins sans protection.
- 4 - Ne pas rentrer les VTT, planches à voile, etc.. à l'intérieur du chalet.
- 5 - Le locataire ne pourra introduire dans les locaux présentement loués, aucun animal, même momentanément, en dehors de ceux acceptés et prévus sur les présentes.
- Ne pas laisser DIVAGUER les CHIENS dans la propriété.
- 6 - Les barbecues doivent être placés à au moins 5 mètres d'un chalet. La fumée ne doit pas gêner les voisins. Les barbecues sur ou, dans le sol, sont interdits. Toute détérioration sera remise en état aux frais du locataire.
- 7 - Les locataires occuperont bourgeoisement les lieux et se conformeront, à leur arrivée, au règlement dont ils prendront connaissance.
- 8 - Ne pas mettre du linge aux fenêtres.
- 9 - Le locataire devra, dans les 4 heures de la prise de possession, informer le propriétaire de toute anomalie constatée.

ASSURANCE

Le locataire est tenu d'être assuré responsabilité civile et locative auprès d'une Compagnie d'Assurance notoirement connue, contre les risques de vol, d'incendie et dégâts des eaux, tant pour ses risques locatifs que pour le mobilier donné en location, ainsi que pour les recours des voisins, à justifier du tout à première réquisition du propriétaire ou de son mandataire. En conséquence, ces derniers déclinent toute responsabilité pour le recours que leur Compagnie d'Assurances pourrait exercer contre les locataires, en cas de sinistre.

RESILIATION

En cas d'interruption du séjour par le locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement.

En cas d'inexécution d'une clause quelconque du présent engagement, et 8 jours après mise en demeure restée infructueuse, le propriétaire ou son mandataire pourra exiger la résiliation immédiate de la présente convention et le locataire devra quitter les lieux loués sur simple ordonnance du Juge des Référés.

ATTRIBUTION COMPETENCE

Pour l'attribution des présentes, les parties sous-signées se font élection de domicile à l'adresse du propriétaire et conviennent que, en cas de contestation, le Tribunal compétant sera celui du ressort de la situation du logement loué. Le locataire se déclare d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance des conditions générales. Aucune rature ni surcharge ne sera acceptée dans rédaction du contrat.

A URZY, le 07/02/06

(signature du Propriétaire)



A _____, le _____

(Signature du locataire
précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

Le Domaine des Fontaines

Votre résidence de vacances au milieu des sapins
au bord du lac des Settons



Découvrir / *Profiter* / *Réserver* / *Investir*

Accueil > Découvrir > Votre hébergement

*Découvrez nos trois modèles de chalet
pour répondre à tous vos souhaits*

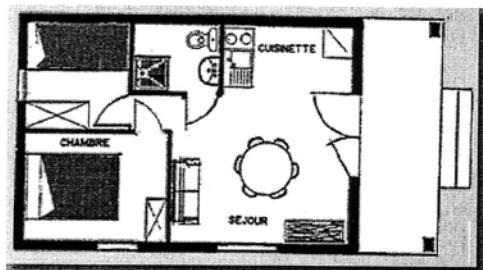
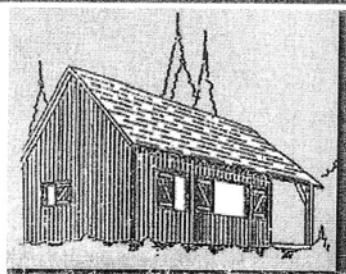
Europa

Détente

Jumelé

Survolez les plans avec votre souris pour voir les photos de chaque chalet

MODELE EUROPA : de 4 à 6 personnes



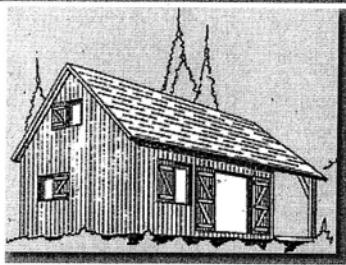
4/6 personnes. Tout à fait adapté pour les vacances en famille ! Salle de séjour, coin cuisine, banquette-lit 120.

1ère chambre : 1 lit de 140.

2ème chambre : 2 lits superposés de 90 (rangement).
Salle de bain/WC - Chauffage électrique, terrasse couverte. Surface intérieure : 30 m².

Haut de page ▲

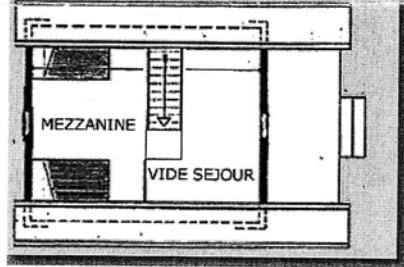
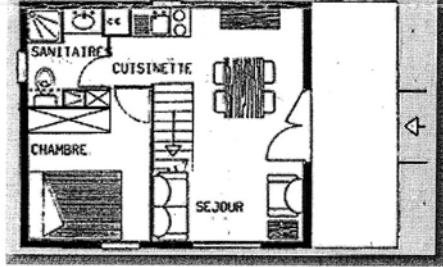
MODELE DETENTE : de 4 à 6 personnes



4/6 personnes. Avec séjour très aéré, sans plafond, grâce à sa mezzanine. Salle de séjour, coin cuisine, banquette-lit 120 ; 1 chambre au rez de chaussée : 1 lit de 140 ou 2 lits jumeaux, salle d'eau/WC.

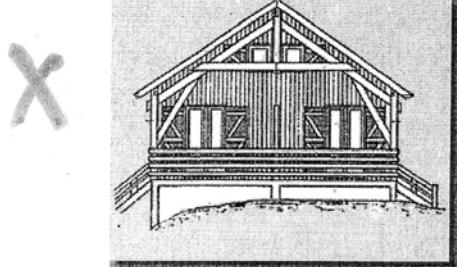
Mezzanine : 2 lits de 90.

Chauffage électrique, terrasse couverte. Surface habitable : 40 m².



Haut de page ▲

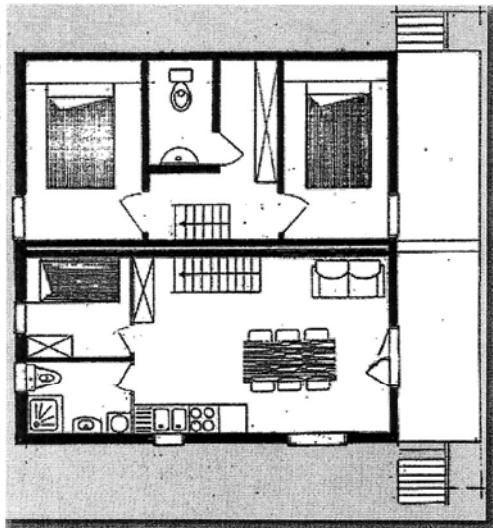
MODELE JUMELÉ : deux logements jumelés de 8 personnes



16 personnes : 2x8. 2 logements indépendants de 8 personnes. Pour un logement surface habitable RDC : 26 m², 1er étage : 32 m².

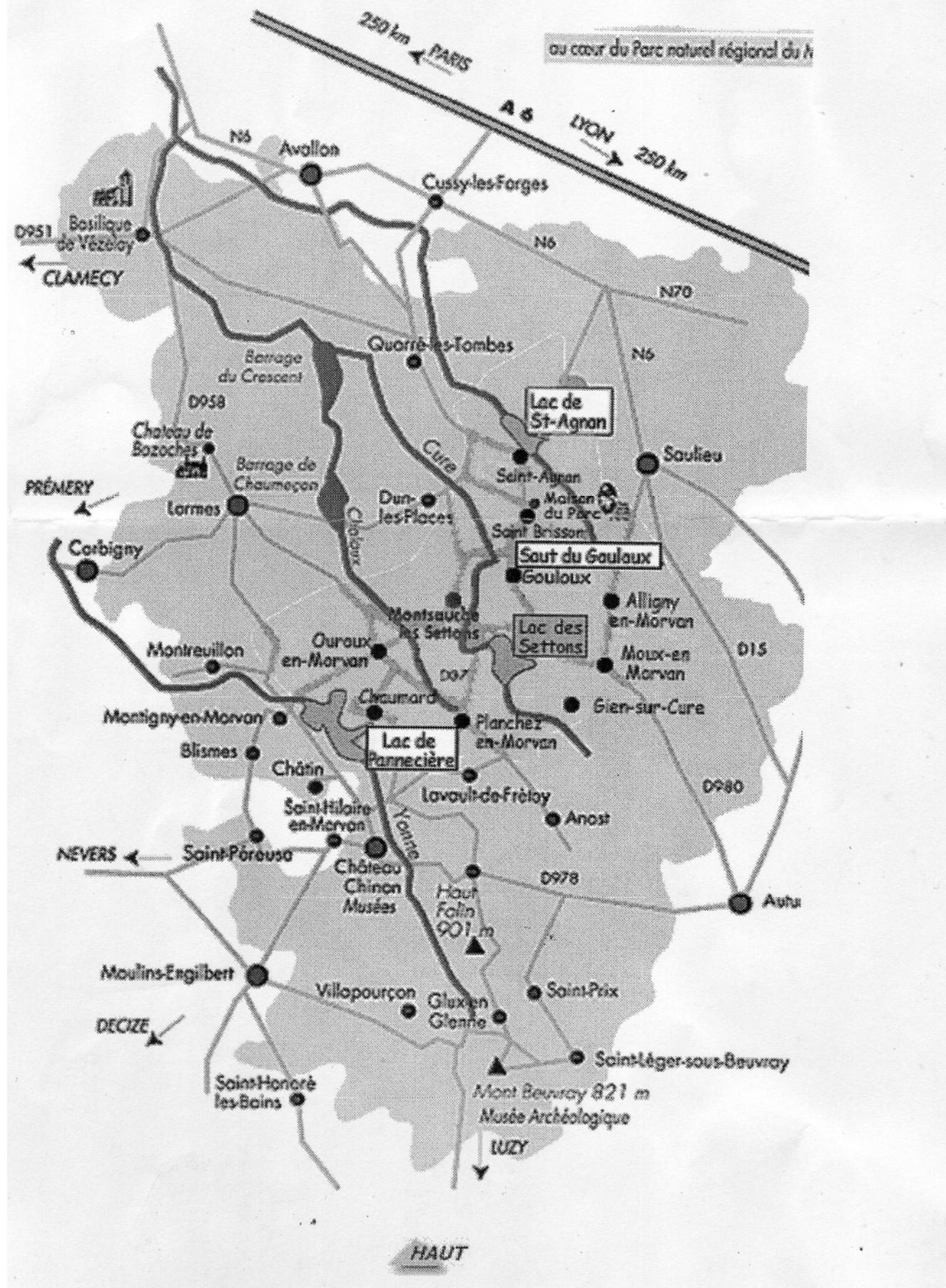
RDC : convertible 2 places. Chambre deux lits superposés. Cuisine. SDB/WC.

1er étage : 2 chambres lit 2 personnes. Cabinet de toilette. WC. Chauffage électrique, terrasse couverte



Haut de page ▲

SITUATION



MORVAN

Lac des Settons



CONTACT : M^{me} POMMERY

58230 Montsauche. Les Settons.
Tél. 03 86 84 50 13 - Fax 03 86 84 56 63

Domaine des Fontaines

Lac des Settons (Nièvre)
Alt. 600 m

Bienvenue - Welcome - Welkom



Au cœur du Parc Naturel Régional du Morvan,
des chalets tout bois, chaleureux,
confortables et douillets
vous accueilleront.



La Bourgogne
L'art et le plaisir de vivre



ACTIVITÉS LOISIRS

AU DOMAINE

- Boulodrome
- Volley
- Pêche
- Baignade

LAC DES SETTONS *Station voile*

- Sport nautique
(planche à voile, ski nautique, voile...)
- Promenade en bateau mouche
- Pédalos, barques
- Randonnées équestres
- Tennis, VTT, mini golf
- Tour du lac en petit train
- Restaurants, pizzeria, crêperie

AUX ENVIRONS

- Saboterie, tissage
- Musées, archéologie
- Canoë, kayak
- Sites, escalade
- Pêche à la truite

HISTORIQUE

LE DOMAINE

- Le domaine résidentiel se situe au lac des Settons (3 mn à pied, 360 ha).

LE PARC

- De 1989 à 1992, 56 chalets sur une superficie de 5 ha.

LE LAC

- Construit en 1889 pour le flottage du bois vers Paris.

- Attrait touristique très important durant la saison estivale.

- Haut-lieu de pêche par sa richesse Halieutique.

2h.30
PARIS-SUD



DANS UN PARADIS
D'AIR PUR, AU COEUR
DE LA BOURGOGNE
LE MORVAN

Le Domaine des Fontaines
VOTRE RÉSIDENCE VACANCES / WE
AU MILIEU DES SAPINS



*Dans ce Parc Naturel protégé
des chalets douillets
vous accueillent
au bord du Lac des Settons*



Le Domaine des Fontaines

RÉSIDENCE DE TOURISME **

Le Paradis de toute la famille

**« ICI, TOUT EST PENSÉ POUR VOTRE BONHEUR :
SPORT OU DÉTENTE, CULTURE OU FARNIENTE »**

A proximité du domaine vous pourrez pratiquer l'équitation, la randonnée (plus de 50 km de sentiers balisés), le cyclisme...

A 5 minutes à pied, vous trouverez en longeant le lac, une base nautique : plage, station de voile, ski nautique, jet ski, pédalo, canoë, tennis, V.T.T.

Sur le chemin menant à la base, nautique, bars, restaurants, commerces.



LE TEMPS DE VIVRE RETROUVÉ.

A deux pas du Lac des Settons aux eaux cristallines, dans lesquelles vous aurez plaisir à pêcher et vous baigner, le charme d'un village tout en bois dans un écrin de verdure, vous invite à la détente. Dans le parc naturel du Morvan, 135 000 Ha de forêts, lacs et rivières vous attendent pour une multitude de loisirs que vous pratiquerez toute l'année. Ici, vous retrouverez tradition et qualité de vie à l'ancienne, une nature sauvage qui décline ses 4 saisons dans des paysages magnifiques. Un terroir resté authentique, habité par des gens aimables qui prennent le temps de savourer le goût des choses. Une richesse touristique sans doute imperceptible aux regards trop pressés.

Peut-être y retrouverez-vous l'esprit de Vercingétorix à Bibracte, l'actuel Mont-Beuvray (les plus grandes fouilles à visiter en France).

VOTRE RÉSIDENCE DÉTENTE NATURE

*Un superbe chalet
pour retrouver la chaleur du bois*



VOTRE ESPACE BIEN-ÊTRE

Avec sa terrasse et son jardin privé, son intérieur en bois chaleureux, sa décoration et son ameublement douillet, tout est étudié pour votre confort et la qualité de votre détente.

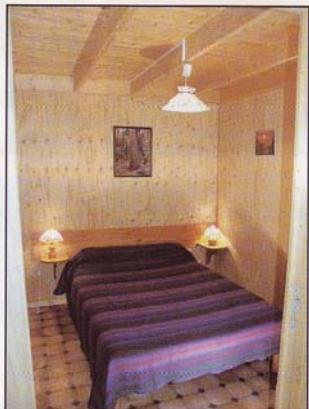
Conçu pour 6 ou pour 8 personnes, avec chauffage électrique, vous y trouverez un équipement complet. Séjour avec canapé convertible, suivant modèles : mezzanine, une ou plusieurs chambres pour votre intimité (avec grand lit + couvertures), salle d'eau, WC, coin cuisine (équipement vaisselle complet), frigo, four...

Grâce à sa large baie vitrée qui s'ouvre sur la terrasse, vous vivrez nature à chaque pas !

- **Chalets Europa**
4-6 personnes

- **Chalets Espace**
6-8 personnes

- **Chalets Jumelés**
6/8 personnes X2



Quelques exemples
d'aménagements intérieurs pour
des séjours toute l'année



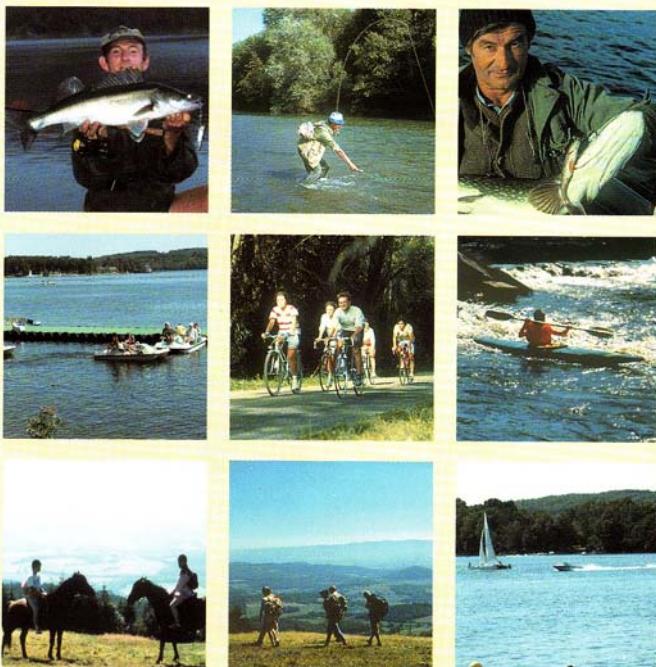
SPORTS ET LOISIRS POUR TOUS

A CHACUN SES GOÛTS ET SES PASSIONS DANS UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL.



A quelques minutes en voiture, des sites d'escalade, de rafting, de nage en eau vive, vous permettront de vous initier ou perfectionner à ces sports originaux.

Enfin vous découvrirez dans des villages pittoresques : artisanat, vannerie, poterie, produits fermiers, fêtes folkloriques, musées et pendant vos ballades mûres, myrtilles, champignons sans oublier la célèbre gastronomie Bourguignonne.

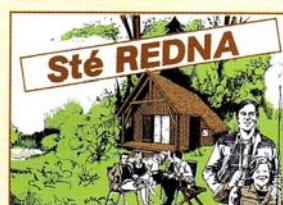
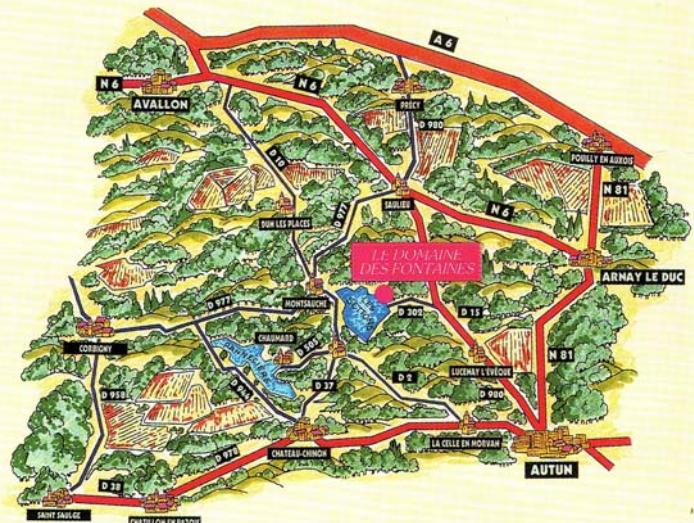


UNE POSITION GÉOGRAPHIQUE IDÉALE, À LA CROISÉE DES CHEMINS DE VACANCES DE L'EUROPE :



- **PARIS-SUD** 260 kms.
 - **STRASBOURG** 430 kms.
 - **LYON** 240 kms.
 - **LUXEMBOURG** 450 kms.
 - **BRUXELLES** 570 kms.
 - **GENÈVE** 370 kms.
 - **BONN** 700 kms.
 - **TURIN** 600 kms.

*Épargné par les grands axes
mais d'accès facile.
Loin des foules, du bruit
et de la pollution.
Le Morvan a su garder
son charme d'antan.*



RENSEIGNEMENTS ·

44, route de Demeurs
B.P. 11 - 58130 URZY
Tél. : 03 86 37 33 62
Fax : 03 86 37 02 74
web : www.chaletsetlac.com
e-mail : info@chaletsetlac.com